PROF. GEORGE EDGAR VINCENT.

On rapporte que M. George Edgar Vincent, un jeune professeur de talent, va être nommé président de l'Université du Nord-Ouest à Evanston, la principale institution d'éducation de l'Eglise méthodiste.

Le professeur Vincent n'est âgé que de trente-huit ans, et cependant sa renommée est déjà nationale. Il est actuellement professeur de sociologie à l'université de Chicago. Il a pris part autrefois au mouvement dit de Chatauqua en qualité de rédacteur de la "Chatauqua Press" et de conférencier.

M. Vincent est un fils de l'évêque Vincent et, comme son père, est à juste raison populaire dans la religion méthodiste. Il est instruit et d'un esprit cultivé, large et libéral.

L'imbroglio chinois

Voilà bien des années déjà que l'on berce nos esprits, ici et ailleurs, de cette idée que grâce à la puissance des engins de destruction récemment inventés et mis en œuvre, la guerre moderne ne peut être de longue durée et qu'il doit suffire de quelques soixante ou quatre vingt-dix jours pour régler les questions internationales les plus graves et les plus compliquées. Ce qui se passe actuellement en Extrême Orient semble donner un démenti formel à cette folle assertion. Que de temps il s'est écoulé depuis le commencement des hostilités en Chine; que de temps écoulé depuis la cessation des opérations militaires proprement dites; que de temps écoulé même, depuis que les négociations de paix sont entamées. Les affaires du Céleste Empire en sont-elles beaucoup plus avancées que le premier jour ?

Il n'y paraît guère, en vérité. Si l'on fait un ou deux pas en avant dans ce que l'on appelle l'élucidation de cette grave question, la solution semble faire dix pas en arrière; de telle sorte que le problème est, en réalité, cent fois plus embrouillé que le premier jour.

Rien de plus naturel. Dans cette aventure, la plus compliquée que l'on puisse imaginer et dans laquelle l'Europe s'est lancée à l'étourdie, avec une imprévoyance que l'on ne pardonnerait pas à des écoliers, il n'y a qu'une affaire dont on ne s'occupe pas—et c'est la principale—l'affaire de la Chine. Chacun tire à soi la couverture, chacun voudrait être le maître en Orient et empêcher le voisin d'y mettre le pied, et c'est précisément à cela que s'oppose le voisin qui se croit autant de droits sur la Chine que ses concurrents de droite et de gauche. Dans de pareilles conditions, il n'y a pas moyen de s'entendre.

Voyez jusqu'où l'on pousse l'inconséquence. De ce que le ministre allemand a été odieusement assassiné, l'Allemagne a demandé qu'on lui donnât le commandement général des troupes expéditionnaires. Ce n'était peut être pas une raison à laquelle il fallait absolument céder, mais on lui a accordé ce qu'elle désirait, ce qui l'engageait naturellement à entretenir en Chine une armée un peu plus considérable que les autres nations. La logique le voulait ainsi.

Mais qu'on se donne la peine de relire nos dépêches de Berlin, en date du 16 mars, on y verra que, à propos de la discussion sur le budget supplémentaire occasionné forcément par l'expédition de Chine, le ministre de la guerre accusait un contingent allemand de 17,750 hommes et une dépense supplémentaire de 123,322,000 de marks.

De là, d'assez bruyantes réclamations au Reichstag. On s'y plaignait hautement de ce que l'Angleterre n'entretenait là-bas que 12,800 hommes, bien qu'elle y eût de plus graves intérêts engagés que les autres puissances.

La réponse à cette réclamation est facile à faire. Les Anglais n'ont pas exigé qu'on leur livrât la direction de l'expédition. Ils n'encourent pas en cette affaire les mêmes responsabilités que l'Allemagne. Il faut bien que cette dernière s'élève à la hauteur de la situation qu'elle a convoitée et qu'elle paie un peu la gloire de commander les contingents européens. Au fond, qu'est-ce que cette "olla podrida" de contingents de toute nationalité, de toute langue, de toute couleur, de toute valeur numérique, variant de 17,000 à 250 hommes et paraissant ne vouloir faire œuvre commune que pour se contrarier et se contrecarrer les uns les autres ? Ce ne sont pas toujours ceux qui font le plus de tapage qui font de meilleure besogne.

Voyez la France. Elle ne s'est pas fait adjuger la direction des affaires; et cependant elle en avait le droit, puisqu'elle passe la première parmi les nations qui ont pris part au conflit chinois. Mais elle est bien sûre que la victoire reviendra, un jour ou l'autre, à qui de droit.

L'eau d'Abita est la meilleure!
Pourquoi? Abita veut dire santé.

Présentation d'un Drapeau AUX CADETS DU COLLÈGE DES JESUITES.

Il y a eu, durant l'après-midi de dimanche dernier, au Collège des Jésuites, une grande et imposante cérémonie qui a vivement frappé les spectateurs.

Il y a à la Nouvelle-Orléans une admirable institution que l'on appelle La Ligue du Sacré-Cœur. Cette pieuse société, touchée des bienfaits qu'a répandus sur nous l'association des Cadets du Collège des Jésuites de la rue Baronne, avait résolu de lui offrir un magnifique drapeau. C'est avant-hier qu'a eu lieu cette belle cérémonie. A la tête brillaient les membres les plus estimés, les plus honorés de notre communauté.

A cette occasion, un détachement des cadets de St. Joseph était venu pour fêter les cadets des Jésuites, et pour les acclamer au milieu des honneurs qui leur étaient rendus.

Nous avons remarqué dans l'assistance le maire Paul Capdevielle, qui est président de l'association des alumni du collège des Jésuites.

L'association des cadets des Jésuites, nous croyons l'avoir déjà dit, ne compte pas moins de 250 membres, élèves de l'école de notre communauté.

En qualité de président des alumni des Jésuites, le maire a prononcé un discours remarquable sur la question de l'éducation de la jeunesse, qu'il a étudiée et sur laquelle nous l'avons entendu exprimer des idées aussi neuves que saines et salutaires.

Le Père Brislaw, président du collège, a pris à son tour la parole, et il a partagé avec M. Paul Capdevielle et Miss Vera Seeman, présidente de la Ligue du Sacré-Cœur, les honneurs de la cérémonie.

C'est une des plus gracieuses et brillantes cérémonies que nous ayons vues à la Nouvelle-Orléans.

C'est le Rév. Père Lawton qui a organisé le corps des cadets des Jésuites

Une enquête.

Tous nos lecteurs savent qu'un comité a été récemment nommé par le Conseil de Ville pour faire une enquête sur la façon dont sont administrées les affaires du Département des Travaux Publics.

Cette enquête est conduite avec toute l'impartialité requise, en même temps qu'avec tout le soin nécessaire, et on peut être certain que les faits délictueux, si on en découvre, seront exposés à la vindicte publique, car ceux qui composent le comité d'enquête offrent toutes les garanties qu'on puisse désirer.

Pourquoi donc, dans ces conditions, dire à ce propos, comme le "Picayune" dimanche matin, que le peuple a droit à la vérité sur l'administration des affaires de la ville.

Doute-t-il de l'honnêteté des membres du comité ?

Pourquoi leur faire gratuitement l'injure de les avertir que s'il y a la moindre jonglerie avec les faits, soit pour les supprimer, soit pour les cacher, l'indignation publique sera générale ?

Notre devoir est de nous fier à l'autorité que nous avons nommée et qui a justement conquis notre confiance. Laissons nos hommes publics régler nos affaires de leur mieux. N'est-ce pas pour cela, en définitive, que nous les avons élus? Laissons-les agir; nous ne pouvons qu'y gagner au point de vue de nos intérêts et de notre dignité.

L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE A L'ÉLYSÉE.

Paris, 7 mars.

S. A. S. le prince de Radolin a présenté hier au Président de la République les lettres de créance qui l'accréditent comme représentant de l'empereur d'Allemagne en France.

M. Crozier, directeur du protocole et introducteur des ambassadeurs, accompagné de M. de Saint-Olive, tous les deux en grande tenue, est allé à quatre heures et demie à l'hôtel de la rue de Lille pour chercher le nouvel ambassadeur et le conduire, avec les membres de l'ambassade, à l'Elysée, dans les voitures de la Présidence.

Dans la première voiture ont pris place le prince de Radolin et M. Crozier. Le premier en uniforme de gala, portait le grand cordon de l'Aigle noir.

Dans la seconde voiture étaient M. de Schloezer, chargé d'affaires d'Allemagne, et le capitaine de vaisseau Siegel, attaché naval.

Dans la troisième, le baron de Ritter de Gruenstein, secrétaire, et M. de Miquel, attaché de l'ambassade.

Les trois voitures étaient escortées par un escadron de la garde républicaine.

A l'entrée du cortège au palais de l'Elysée, les honneurs militaires ont été rendus à l'ambassadeur par un bataillon du 5e régiment d'infanterie, dont la musique a joué l'Hymne national allemand.

Le prince de Radolin, en descendant de voiture, a été salué par le colonel Nicolas et le commandant Bouchez, commandant militaire du Palais.

En franchissant le vestibule, il a trouvé à sa rencontre M. Combarieu, secrétaire général, directeur du cabinet, et M. Henry Poulet, chef du secrétariat particulier du Président de la République.

Introduit par M. Crozier dans le salon des ambassadeurs, Son Altesse Sérénissime a été présentée au Président de la République qui portait le grand cordon de la Légion d'honneur. Entouré des personnes de sa maison civile et militaire, M. Loubet avait à ses côtés M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, le général Dubois et M. Combarieu.

Le prince de Radolin a alors lu l'allocution suivante dont quelques mots se trouvaient soulignés pour en marquer la signification :

Monsieur le Président,

S. M. l'empereur d'Allemagne, mon auguste maître, a daigné me nommer son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République française, et j'ai l'honneur de vous remettre, monsieur le Président, la lettre qui m'accrédite en cette qualité.

Mon souverain, en me confiant cette haute mission, m'a chargé de *maintenir* et de *resserrer* les bonnes relations qui existent, si heureusement, entre les deux pays.

Veuillez croire, monsieur le Président, que tous mes efforts seront dirigés vers ce but et que j'éprouverai toujours *une vive satisfaction* à m'acquitter d'une tâche si conforme à mes sentiments personnels, en me faisant l'interprète fidèle et sincère des bonnes intentions de mon auguste souverain.

Le Président de la République lui a répondu en lisant le discours suivant :

Monsieur l'ambassadeur,

Je reçois avec plaisir de vos mains la lettre par laquelle S. M. l'empereur d'Allemagne vous accrédite en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République française.

Si vous êtes heureux de constater les bonnes relations qui existent entre nos deux pays et que votre mission, conforme à vos sentiments personnels, a pour objet de maintenir et de resserrer, je tiens de mon côté, à vous donner l'assurance que nos intentions répondent à celles de l'Empereur dont vous serez le fidèle et sincère interprète.

Soyez, monsieur l'ambassadeur, le bienvenu parmi nous.

Ces discours échangés, le Président de la République et le prince de Radolin ont eu un entretien de dix minutes après lequel il se sont présenté l'un à l'autre les personnes de leur suite.

A quatre heures et demie, S. A. S. le prince de Radolin a quitté l'Elysée avec les mêmes honneurs qu'à l'arrivée et s'est rendu au quai d'Orsay, chez M. Delcassé.

Rentré à cinq heures et quart à l'hôtel de la rue de Lille, le prince de Radolin a reçu la visite de notre ministre des affaires étrangères, qui est resté plus d'une demi heure avec l'ambassadeur.

Le prince et la princesse de Radolin rendront aujourd'hui visite à Mme Loubet.

Le nouvel ambassadeur ira saluer ensuite les présidents du Conseil, du Sénat et de la Chambre des députés.

LA DECHÉANCE DE MM. Paul Déroulède et Marcel Habert.

Séance tumultueuse. — Besogne achevée.

L'inique besogne est achevée, la majorité ministérielle a prononcé le 4 mars la déchéance de MM. Déroulède et Marcel Habert.

M. Piou a présenté sous une forme très séduisante des arguments juridiques dont une Chambre impartiale eût été vraisemblablement impressionnée.

Après lui, M. Castelin a soutenu la thèse contraire avec une presque égale puissance de persuasion, mais M. Déroulède voulait avec raison que son affaire fût plaidée comme ces grands procès politiques où les avocats se soucient moins d'obtenir justice pour leurs clients que d'accabler et de confondre leurs juges.

M. Firmin Faure, qui arrivait de Saint-Sébastien, s'est conformé à ce programme.

Très vigoureusement, il a pris à partie le gouvernement, le Sénat et la Chambre, et peu s'en est fallu qu'on ne le comprît d'office dans la mesure de déchéance qui allait être votée contre MM. Déroulède et Marcel Habert.

On s'est contenté de l'expulser *manu militari*.

Il a dit, à mon avis, ce qu'il fallait dire, et même la seule chose qu'il fallait dire.

Puisque les ministériels, auxquels M. Piou proposait généreusement de se dégager d'une responsabilité qui tôt ou tard leur sera lourde, ont préféré partager la gloire de la Haute Cour, il importait de constater publiquement cet accord, d'établir les complicités que la Chambre pouvait décliner, de clouer au même pilori le Luxembourg et le Palais-Bourbon.

Nous connaissons les noms des députés républicains qui, en votant la déchéance de leurs deux collègues, ont perdu le droit de rappeler, pour les flétrir, les tribunaux d'exception institués aux époques troublées par d'autres régimes.

Je constate, en terminant, que les royalistes n'ont pas gardé rancune à M. Déroulède, qui naguère portait contre eux une grave accusation, car ils ont tous voté contre la déchéance sollicitée par le gros du parti républicain.

C'est une leçon muette, qui ne sera pas perdue, car M. Déroulède est doué d'une âme noble et d'un esprit élevé; il comprendra qu'entre des vaincus frappés, sinon pour la même cause, du moins par la même main, il existe une solidarité sentimentale qu'un désaccord politique ne devrait pas affaiblir.

Comment est née l'insurrection des Boxers.

Mgr. Favier seul semble avoir pressenti les dangers qui menaçaient les Européens à l'époque ou les Boxers s'insurgèrent. Depuis plus de trente ans qu'il vivait en Chine, il avait eu souvent l'occasion de voir secrètement des dignitaires de la Cour, et avait une grande expérience du caractère chinois, orgueilleux, méfiant, cruel et haïssant l'étranger. Il prévint les membres du corps diplomatique, insistant sur la gravité de la situation. Le ministre de France voulut seul le comprendre.

Cependant, l'insurrection des mahométans du Kansou, facilement réprimée, les troubles fréquents produits par les multiples sociétés secrètes de la Chine, le brigandage permanent dans certaines provinces permettaient de croire que la révolte des boxers ne présenterait rien de grave.

Aux premiers jours de l'hiver, un décret impérial fut envoyé à tous les gouverneurs et grands chefs, leur ordonnant de s'opposer avec le canon, s'il était nécessaire, à tout débarquement d'étrangers. Ce décret devait rester secret, mais fut divulgué. Peu à peu, on apprit que la Cour —l'Impératrice en tête— tenait les propos les plus outrageants pour les membres du corps diplomatique. Alors commença la chasse à l'homme de l'Occident, chasse dirigée par le prince Touan, père de l'héritier nouvellement désigné. — Plus tard les inondations du fleuve Jaune forcèrent un grand nombre de riverains à fournir un gros contigent aux bandes de brigands du Shantoun, où se recrutèrent les boxers. Leur mouvement devint promptement grave, et, lorsqu'ils virent quelques mandarins encourager leur levée en masse, il dévoilèrent leurs projets, prenant ouvertement pour cri de ralliement ces mots : "Vive la dynastie! Sus à l'étranger!" L'Impératrice semblait, du reste, se ranger de leur côté. A un moment donné, pressentant le danger, elle voulut réagir sur son entourage. Mais lorsqu'elle ordonna à Toung-Fou-Siang d'arrêter les rebelles, il lui répondit que, lui aussi, il était boxer, et que le prince Touan recevait et patronnait les principaux chefs de la secte.

Ce furent des coups de feu tirés le 28 mai sur les ingénieurs belges et français de la ligne de Poating Fou qui ouvrirent les hostilités.

On pensait alors que la Cour arrêterait le mouvement des boxers. En tout cas, pas un ministre étranger n'aurait pu prévoir les événements qui suivirent. Le mouvement populaire, réveillé par les premiers succès des boxers, entraîna la Cour et l'Impératrice. L'insurrection s'excusait sous les apparences d'un mouvement patriotique. Heureusement encore ne s'est-elle pas produite quelques mois plus tard, alors que toute communication avec l'Europe, sauf par la Russie, aurait été impossible!

COMPTES RENDUS —DE— L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS,

Paraissant tous les deux mois.

Sommaire du fascicule du 1er mars 1901.

SOMMAIRE.

Procès-verbaux.
Poésie Coloniale — M. le juge Emile Rost.
Le Bon Vieux Temps — Mme L. Augustin Fortier.
Résignation.
Jésus sur la Croix, poésies — M. Jules Choppin.
Henri de Bornier — M. Fernand Gregh.

THEATRES.

TULANE

Il y avait, dimanche matin et dimanche soir, une superbe chambrée au Tulane.

En fait, deux fois de suite, coup sur coup, on a été à peu près obligé de renvoyer chez eux ceux qui se présentaient au contrôle. Très hardi, le sujet du "Burgomaster" (bourguemestre); il rappelle par le fond et par la forme l'immortelle pièce de "Rip Van Winkle" qui a fait le tour du monde, avec l'immitable Joe Jefferson.

Seulement la scène, au lieu de se passer dans les Catskill Mountains, a lieu à New York. Un bourguemestre est ennuyé des résistances qu'il rencontre dans la population et la soldatesque confiées à ses soins. Pour se débarrasser de tous ces ennuis, il fabrique une boisson qui doit le délivrer de leurs tracasseries, mais il se trompe; c'est lui-même qu'il enivre, et il ne se réveille que deux nuits après être rendu à la vie par les changements étourdissants qui se sont produits pendant ces deux siècles.

L'idée de la pièce est hardie, mais elle est bien traitée et l'auteur en a tiré un très heureux parti.

Voilà une semaine de salles pleines assurée pour le Tulane.

CRESCENT.

Il n'y a pas longtemps, un étranger, un auteur dramatique, de passage à la Nouvelle-Orléans, faisait remarquer avec quelle habileté les dramaturges de notre pays savent mêler les affaires guerrières au roman, aux aventures d'amour.

L'idée est très juste, nous en avons la preuve dans la pièce que vient de nous donner le Crescent et qui vient de remporter un succès incontestable qui va se prolonger toute la semaine, aussi vif que la première soirée, ce dont nous félicitons la direction qui est aussi heureuse qu'habile.

GRAND OPERA HOUSE.

Avant hier, de très bonne heure, bien avant que le rideau ne se levât, la salle du Grand Opera House était remplie de spectateurs très anxieux de connaître la pièce intitulée : "The Cherry Pickers", qui a, dès la première scène, fait la conquête des habitués de ce théâtre. Il y a des passages très amusants; mais, en somme, le drame est plutôt fait pour réjouir que pour attrister nos âmes. C'est encore une aventure

Feuilleton —:DE:— L'Abeille de la N. O.

No 52 Commence le 17 Janv. 1901.

LA Faute de Jeannine

GRAND ROMAN INÉDIT

Par PAUL ROUGET.

TROISIÈME PARTIE

SOUFFRANCE DE VIVRE.

V

UN MAUVAIS RÊVE.

Suite.

—Cet homme vous connaît-il ?

Peu à peu la jeune fille s'était remise.

Elle baissa la tête.... avoua sourdement :

—Il me connaît.

—Alors, c'est en pleine raison qu'il a parlé ?

Elle dit, la voix brisée :

—Oui.... en pleine raison.

Puis, plus bas, comme à elle-même :

—Ah! si j'avais prévu.... je ne me serais pas montrée... Dès hier, quand je l'ai vu, quand la fatalité nous a remis en présence, j'aurais dû partir, demander à aller dans un autre hôpital... Mais je n'en avais pas le courage .... Et puis, aurais-je pu le quitter ainsi.... sans savoir s'il serait sauvé ?

" Non, non, ce n'était pas possible !

Les visages des deux docteurs étaient devenus froids et sévères.

L'un déclara :

— Mademoiselle, quels que soient vos sentiments à l'égard de ce malheureux jeune homme, il faut vous éloigner d'ici. Nous n'insistons pas sur le mystère qui vous lie à lui. Mais notre devoir à nous, nous ordonne de ne pas agir autrement.

" Il ne faut plus qu'il vous revoie. Infailliblement, ce serait la mort pour lui.

" Nous ne pouvons répondre que cette émotion si violente qu'il vient de ressentir, jointes aux mouvements imprudents qu'il a faits, ne lui soit pas néfaste.

" En tout cas, une seconde épreuve, semblable à celle-ci, le tuerait certainement.

Il avait parlé d'une voix très grave.

Il se tourna vers son collègue :

—N'est-ce pas là votre avis ?

—Absolument.

Les sœurs, consternées, ne savaient que dire.

Les yeux de la jeune infirmière, brusquement des larmes jaillirent, coulèrent au long de ses joues.

Elle murmura :

—Mon Dieu ! si je l'avais tué !

—Il faut avoir du courage, reprit le médecin.

—Je partirai, fit-elle.

Elle redressa la tête. Un moment accablée, la malheureuse faisait appel à toute son énergie, essuyant ses larmes.

Maintenant les médecins et les deux religieuses ne la regardaient plus avec autant de sévérité que tout à l'heure.

Il y avait comme de la compassion, comme de la pitié au fond de leurs yeux.

Ils avaient conscience qu'ils se trouvaient en face d'un de ces drames poignants et terribles tels qu'en renferme parfois la vie.

Qui était cette inconnue ?

Les sœurs qui l'avaient amenée de France ne le savaient pas elles-mêmes. Elle s'était offerte à elles, à Paris, disant simplement qu'elle avait fait le vœu, aller soigner les blessés à Madagascar. Elle était pauvre, la communauté lui avait assuré la vie. Elle avait obtenu en outre le patronage des dames françaises.

On ne l'avait point questionnée sur son passé. Ses compagnes avaient cru deviner qu'une éternelle et profonde douleur se cachait derrière la tristesse des grands yeux noirs de la jeune fille.

Elle était sympathique....

Cela était indéniable....

Un des médecins tout à coup fit une remarque.

—Il y a un convoi qui part en avant demain.... pour Andriba, où un combat a eu lieu ces jours-ci. Il va être urgent d'y organiser des ambulances et probablement même un hôpital. Mademoiselle Annie pourrait rendre là de grands services.

—Mais seule, toute seule' je n'oserai pas.

Une des religieuses dit alors :

—C'est vrai.... pauvre enfant .... Eh bien, si ces messieurs n'y voient aucune objection, je vous accompagnerai à Andriba. Sœur Thérèse restera ici.

—Oui, murmura sœur Thérèse.

Et, se tournant vers les docteurs :

—C'est entendu, n'est ce pas ? Je redoublerai d'activité. Je prendrai moins de repos.... cela marchera tout de même, je vous le promets....

" Nos pauvres malades n'en souffriront pas trop.

—Soit.

Les médecins acquiesçaient.

—Ainsi donc, vous partirez demain ?

—Oui.... dès le matin.

—Bien.... vous allez quitter la salle à présent et n'y plus reparaître.

Elle eut un douloureux soupir.

—Puisque vous l'ordonnez.. fit-elle.

—Oui, c'est nécessaire..nous allons essayer de rappeler le lieutenant à la connaissance. Il ne doit plus vous revoir.

La pauvre fille se mordait les lèvres. Elle était toute frissonnante. Elle se révoltait contre ce pénible devoir.

Un sentiment étrange l'attirait là près de ce blessé qui l'avait chassée et maudite.

Mais la sœur l'entraînait :

—Venez, mon enfant.

Elle se laissa conduire, brisée; elle sortit de la salle.

Les malades se lamentaient :

—C'est vrai que mademoiselle Annie s'en va ?

—Pour toujours ?

—Elle qui était notre bon ange !

—Qu'allons nous devenir ?

—Chut ! fit sœur Thérèse.

Elle ajouta :

—Ne suis je plus là, moi qui reste pour vous soigner ?

Cette parolle fit taire les murmures.

Les têtes hâves, lasses, décharnées étaient retombées sur les oreillers.

Là-bas, tout au fond, près du dernier lit les médecins se consultaient.

—Que disiez vous ?

—Si les bandeaux on bougé, dérangeant l'appareil, le malheureux n'en reviendra pas.

—Evidemment.... cela corrobore mon opinion. Seulement nous avions assez fortement serré ces bandeaux.... et peut être que l'appareil ne sera pas dérangé.

—Alors la secousse seule greffée sur la faiblesse extrême du blessé aurait provoqué la syncope ? Dans cette alternative il n'y aurait rien d'alarmant.

Regnier, le plus jeune des deux docteurs, qui veillait au chevet de M. de Courtial, lorsque s'était produit le tragique incident, appuya sa main sur le front de l'officier.

A ce contact, celui-ci tressaillit.

Quelques secondes plus tard il rouvrait les yeux.

Et comme tout à l'heure, son regard d'abord fut vague, flottant, indécis.

Il murmura :

—Ah !.... je suis donc enfin réveillé.

Sur son visage pâle, un nuage passa, son front se rida, ses sourcils se rapprochèrent....

Il dit :

—J'ai sommeillé....oui .... j'ai fait un rêve.... un bien mauvais rêves.... Je me souviens...

Et a voix basse, mais perceptible pourtant :

—J'avais dormi longtemps déjà, d'un sommeil pesant.... Il me semblait que j'entendais toutes sortes de choses autour de moi.... des outils qu'on maniait .... Puis on me prenait, on m'allongeait sur une table.... sur une table froide.... Après.... des couteaux s'enfonçaient dans ma chair.... Je n'avais pas mal pourtant.. J'entendais du sang qui tombait goutte à goutte.

" Je ne saisissais pas le sens de ces paroles..

" Puis on parlais aussi...au loin.....

" Alors, des dents de fer s'enfoncèrent dans les os de mon crâne.. Des bruits sourds résonnèrent au fond de mes oreilles.. C'était comme si l'on m'eût scié la tête.....

" Ensuite des bras me reprirent, me remirent dans un lit.."

Il s'arrêta un instant....

—Ne cherchez pas à vous souvenir. dit Regnier.... Cela vous fait mal.....

Mais, tenace, l'officier insista :

—Si.... si....après voyons Ah !.... après c'est un cauchemar.... un cauchemar affreux.

Et secoué soudain d'une agitation fébrile :

—Oui.... là.... Dans l'encadrement de la porte.... Elle est apparue.... Je ne rêvais plus alors.... Non.... non.... j'étais réveillé, j'ai vu.... la misérable qui entrait dans la salle...

" Là-bas, sur le fond, se sil-